

revenus fiscaux du Gouvernement, parce qu'il faut se rappeler que l'impôt sur les sommes distribuées a toujours été imputable à l'individu, et il n'y a rien de nouveau à ce chapitre. Les membres des syndicats de crédit ont toujours été assujettis à l'impôt, même si les syndicats de crédit eux-mêmes en étaient exonérés. Est-ce là une réponse satisfaisante à votre question?

Le sénateur Carter: Merci.

M. Dierker: Le seul problème est que l'on revient toujours aux règlements provinciaux et ce sont ceux-ci qui créent de sérieuses entraves à la réalisation du plan que propose le Gouvernement.

Le président suppléant: Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Molson: Je voudrais poser à ces messieurs la question que voici. Vu le fait qu'ils représentent deux millions et demi de membres, ont-ils des idées à exprimer sur le Livre blanc, outre les quelques paragraphes se limitant particulièrement aux affaires de leurs syndicats? Vos deux millions et demi de membres seront touchés par la réforme fiscale tout autant que les autres Canadiens. Je me demandais si vous envisagiez d'exprimer quelques opinions sur d'autres aspects des propositions de réforme fiscale que contient le Livre blanc.

M. May: Monsieur le président, nous n'avons pas arrêté d'autres opinions sur les propositions du Livre blanc, outre celles dont il est question dans notre mémoire. J'ajouterais, cependant, qu'un certain nombre de syndicats de crédit, membres actifs à titre individuel de nombreuses organisations, ont fait connaître leurs vues sur différents aspects du Livre blanc. Mais collectivement, nous n'avons pas énoncé d'autres opinions.

Le sénateur Molson: Vous n'avez pas considéré des points comme l'imposition des gains sur les résidences principales, ou la réévaluation quinquennale, ou les gains de capital comme tels, ou l'imposition différenciée pour les petites entreprises, ou tout autre de ces aspects?

M. May: Non, pas de façon spécifique, sénateur.

(Le sénateur Salter A. Hayden reprend son poste)

Le président: Je suppose qu'il faut être fidèle jusqu'au bout.

Le sénateur Molson: Il y a un très grand nombre de membres et nous serions intéressés à l'extrême de connaître vos opinions.

Le président: Il se peut que nous puissions obtenir une opinion. Vous vous occupez du marché de l'argent?

M. May: Oui. Il ne pourrait s'agir que de mes opinions personnelles.

Le président: Vous savez qu'en vertu du Livre blanc, 750,000 personnes seraient rayées des listes de l'impôt en augmentant les exemptions personnelles des célibataires et des contribuables mariés. La perte de revenus fiscaux que cela entraînerait s'établirait à environ 30 ou 35 millions de dollars.

Ensuite, on va plus loin en augmentant l'exemption de tous les contribuables. Et puis il y a un autre groupe, entre le niveau de ceux qui sont exemptés, des 750,000, où le célibataire obtient l'augmentation de l'exemption, ce qui l'assujettit à moins d'impôt, et ce jusqu'à ce qu'il arrive à un revenu imposable d'un peu plus de \$6,000. A ce niveau-là, il arrive au point mort, parce qu'alors l'avantage de l'augmentation de l'exemption lui a été enlevé. Pour un contribuable marié ce chiffre est d'environ \$9,300.

Ensuite, si vous passez au groupe suivant que beaucoup de gens appellent le groupe à revenu moyen, c'est là que le système devient vraiment exigeant. C'est à partir de ce niveau jusqu'à celui de \$25,000 que les effets de l'augmentation de l'impôt se font le plus sentir. Je me demande si vous avez une opinion là-dessus. Si vous ne vouliez que rayer des listes de l'impôt 750,000 personnes, cela pourrait se faire facilement. Il se peut qu'elles ne devraient pas être assujetties à l'impôt eu égard au niveau de leur revenu. Si vous les rayez des listes de l'impôt en disant que le revenu, toutes déductions faites en vertu de la loi—il n'est nullement question d'exemption—vous dites seulement, toutes déductions faites en vertu de la loi, si le revenu ne dépasse pas \$1,400, il n'est pas imposable dans le cas d'un célibataire et dans le cas d'un contribuable marié, \$2,800. Alors, si vous ne touchez pas aux exemptions, si vous n'augmentez pas les exemptions quant à tous les autres niveaux, alors évidemment, il vous faudrait trouver beaucoup moins d'argent. Au lieu des milliards de dollars de revenu qu'il était question de perdre, vous n'auriez que 30 ou 35 millions de dollars.

Je me demande quelle serait votre opinion sur l'attitude des contribuables si vous deviez procéder de cette façon. Vous préférez certaine catégorie. Quelle serait à votre avis la réaction?

M. May: Monsieur le président, il se peut que nous ayons eu chacun quelques réflexions personnelles à ce sujet. Peut-être M. Graham pourrait-il exprimer les siennes pour commencer. Je ne sais pas si nous pouvons entrer dans beaucoup de détails.

M. Graham: Vous devriez, monsieur, me questionner tout d'abord sur la possibilité d'inclure dans les revenus des sommes per-